

Département de l'AIN

-----  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA PLAINE DE L'AIN**

-----  
SIEGE

143 rue du château  
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N° D2024-080**

**Objet : Convention entre la CCPA et la Société SULO pour la mise à disposition des entrepôts n°6 et 7 du site des Combières**

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de signature des contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

CONSIDERANT que la Communauté de communes est locataire des entrepôts n°6 et 7 du site des Combières – 150 allée des Prunus à Blyes (01150) ;

CONSIDERANT les besoins de la Société SULO pour le stockage et la distribution des bacs jaunes de tri ;

- DECIDE de signer la convention de mise à disposition gratuite des entrepôts n°6 et 7 du site des Combières, du 30 août au 30 octobre 2024, à la Société SULO.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

*Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 29 août 2024*

Publiée le **29 AOUT 2024**

Fait à Chazey-sur-Ain, le 29 août 2024.

Le Président  
de la Communauté de communes

  
Jean-Louis GUYADER

